

Histoire de parapluie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 34

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eh bien! voilà ta couche.
Dors-y jusqu'au jour;
Sur ton front pur ma bouche
Prend un baiser d'amour.
Ne rougis pas, bergère,
Ma mère et moi, demain,
Nous irons chez ton père
Lui demander ta main.

On se demandera sans doute pourquoi nous publions cette vieille romance, d'un caractère si ingénu, presque enfantin. Eh bien, c'est que nous pensons qu'il est encore de nombreux lecteurs qui n'en connaissent pas l'origine et ne se sont jamais douté qu'elle était due à la plume d'un des hommes les plus fougueux de la Révolution française.

Ces couplets, composés quelque temps avant les terribles événements de 1793, et qui eurent d'abord pour titre: *l'Orage*, sont de Fabre-d'Eglantine. La musique, qui est charmante, est d'un nommé Simon.

Disons en passant que Philippe-François-Nazaire Fabre concourut, encore très jeune, aux jeux floraux, où il obtint comme prix une églantine d'or. C'est à partir de ce moment qu'il ajouta à son nom celui de cette fleur.

La vie de Fabre-d'Eglantine fut très agitée. Après avoir été professeur chez les doctrinaires de Toulouse, il se fit comédien et composa diverses pièces de théâtre qui n'eurent guère de succès.

On peut s'étonner que Fabre-d'Eglantine ait composé ce morceau d'un caractère si paisible, si champêtre dans un moment où se préparait une révolution qui allait ébranler toute la vieille Europe. Pour le comprendre, il faut se reporter à la fin du XVIII^e siècle, où un courant idyllique se manifestait dans toutes les productions littéraires, où Marie-Antoinette jouant à la bergère avait au Trianon sa Suisse en miniature, ses vaches, ses vachers et sa laiterie.

Les romanciers, les poètes, las de la ville et des salons, s'étaient épris de la campagne et chantaient les mœurs villageoises. L'élan qui portait les cœurs et les esprits de ce côté-là était si fort, qu'il ne s'arrêta pas même sous la Révolution. Fabre-d'Eglantine n'y échappa point, car il écrivit *l'Orage* peu de temps avant d'être emporté lui-même par le grand orage de quatre-vingt-treize.

C'est ainsi qu'on vit sa romance: *Il pleut, il pleut, bergère*, partager la vogue avec les couplets de la *Carmagnole* et les strophes frémissantes de la *Marseillaise*.

Ami de Danton et de Camille Desmoulins, il fonda avec eux le Club des Cordeliers, fut nommé membre de la Commune le 10 août, puis député de Paris à la Convention. Il vota pour la mort de Louis XVI sans sursis ni appel. Membre du Comité de salut public, il contribua à la confection du calendrier républicain; c'est lui qui trouva la nomenclature des douze mois de ce calendrier (Germinal, floréal, prairial...).

Attaqué injustement par Robespierre, il fut arrêté et condamné à mort. On raconte qu'il marcha au supplice avec courage, ne s'inquiétant que de la perte d'une comédie satirique politique dont on lui avait confisqué le manuscrit. D'autres ajoutent même que, ce jour-là, il pleuvait, et que sur la charrette Fabre-d'Eglantine s'amusa à siffler l'air de: *Il pleut, bergère*.

Tsacón tint à sè dzeins.

N'est pas défeindu dè bragá onna vouáiretta poru que sái pas po son compto; et quand on a lo tieu à la bouna pliace, on sè redzoè dè vairè sè pareints, ecliào dè son veladzo et ecliào dè son canton, ètrè oquiè; et s'on dit qu'on est Suisse avoué honneu, lo faut assebin derè dè son canton et dè son veladzo; kà vo sèdè:

Tsaquie osi
Tràovè bio son nid?

et on bon citoyein dussè teni po son pays et po se n'eindrài.

Eh bin, s'on sè braguè cauquiè iadzo, on a bin réson. On père pào bin s'ein crairè on boquet quand son valet a reçu lè galons ào bin que l'a età nonmà assesseu et mémameint municipau; cein práovè que lo luron est on gaillà dè sorta. Et diéro ne fà-te pas pliési dè vairè on névào, on frère, on cousin ào bin on oncllio que sont dái z'hommo d'attaque et que sont respecttà dè très-ti. Cein, c'est dè l'orgoue bin pliáci.

Et po lo veladzo; à mein qu'on ne séyé dzalào su lè z'autro, on est tot fiài quand on pào avái on conseiller, qu'on ne manquérai pas la vòta po on coup dè canon; et s'on a on dzudzo, on assesseu ào bin dái s'officiers et dái z'hommo hiaut pliáci, seimbliè qu'on est mé què lè z'autro, kà tsacón n'ein a pas atant, et coumeint diablio on sè redressè quand on va dein lo défrou, et qu'on préfet, on président, on avocat, on conseiller d'Etat ào bin on colonet vo vint saluà per devant lo mondo et vo totsè la man, et que vo pàodè derè: « L'est dè tsi no! » Nom de nom! l'est cein que fà honneu.

Et po lo canton, c'est lo mémo afféré. Que fà pliési dè liairè su lè papai lo nom dè noutron bràvo et respecttablio conseiller fédérat et dái z'autro conseillers que vont pè Berna. Et noutrè colonet et hiaut gradà! Quand on lè vâi traci à tsévau su lo front dè bandièrè, cré nom! cein vo fà dè l'effè. Enfin quiet! on est fiài d'être dè son pays!

Ora po fini, vaité z'ein iena, po fèrè à vairè coumeint quiet on vao adé que sái de qu'on a dein son veladzo oquiè dè mi què dein lè z'autro.

Dou gaillà, ion dè pè lo Dzorot et l'autro dái bords dáo lé, bragàvont su lè dzeins dè per tsi leu, su lè grands galàpins, et tsacón volliàvè que lo pe grand séyé dein son veladzo.

— Y'ein a ion per tsi no, se desài lo dzorattai, que n'est pas fottu dè passà pè la portetta dè la porta dè grandze sein sè eclièinnà; et quand dái écàorè, la verdzetta dè se n'èclliyi tapè contrè lè hiào.

— Oh! qu'est-te què cein, repond l'autro, tsi no y'ein a ion qu'est tant grand que l'est d'obedzi dè montà su onna chaula po sè poai motsi.

La charrue.

O genre humain, te nourris-tu
De l'éclat des grandes armées?
Mieux vaut le produit d'un fétu
Que tant de gloire et ses fumées!
Maudissons le fer des guerriers,
Douce paix, sois la bienvenue;
Fils du chaume et des ateliers,
Sachons bénir l'humble charrue.

Ouvrez-vous, fertiles sillons,
Grands bœufs, faites frémir la plaine.
Avec le fer nous travaillons
Pour nourrir la famille humaine;
Doux labeur, sois béni des cieus,
Champs aimés, ma voix vous salue;
Au sein des sillons généreux
Sachons bénir l'humble charrue.

Poussez, blés verts!... Qu'ils sont épais!
Sur eux s'éleve l'alouette;
Autour d'elle règne la paix
Et le nid s'ébat dans l'herbette.
Chante encor de simples travaux,
Aucun camp ne s'offre à la vue;
Tu maudis le fer des héros
Et tu bénis l'humble charrue.

Les épis sont murs... moissonneur,
N'entends-tu pas l'appel des cailles?
Va! prends ta faux, pense au glaneur,
Va! le front serain tu travailles.
Salut à nos champs nourriciers!
Laboureurs, race méconnue,
Notre pain sort de vos greniers;
Sachons bénir l'humble charrue.

Quand vient l'hiver, agriculteurs,
Le repos frappe à la chaumine:
Ce n'est plus l'heure des sœurs,
Et le bœuf noir en paix rumine.
Chantons autour de nos foyers
Où l'abondance est revenue;
Enfants des hameaux, ouvriers,
Sachons bénir l'humble charrue.

O.-D.

Histoire de parapluie.

C'était lors des dernières pluies, vers neuf heures du soir. Il faisait un temps abominable; l'eau tombait comme par torrents. Un Lausannois venant de la gare du Jura-Simplon était arrêté dans une allée du Petit-Chêne, attendant la fin du déluge.

A ce moment passe un étranger s'abritant sous un large parapluie qui lui demande:

— Auriez-vous l'extrême obligeance de m'indiquer le chemin de l'hôtel du Nord?

— L'hôtel du Nord? Parfaitement, je vais vous y conduire.

— Je vous remercie infiniment.

— Oh! il n'y a pas de quoi, je profiterai de votre parapluie, si vous le permettez.

— Cela va sans dire. Prenez mon bras.

Et les voilà partis, sous le parapluie ruisselant.

Ils descendent la rue Pépinet et prennent la rue Centrale. Au milieu de celle-ci, le Lausannois s'écrie:

— Ah! voici ma porte.

— Oui, mais l'hôtel du Nord ?

— Attendez, rien de plus simple. Vous allez jusqu'au bout de la rue, puis vous ferez à droite pour remonter la rue St-François, et enfin à gauche par la rue de Bourg, jusqu'à ce que vous trouviez une fontaine. De là à l'hôtel du Nord il n'y a qu'un pas.

Le Lausannois se dispose à rentrer, mais l'étranger, qui ne tarde pas à s'apercevoir de la mauvaise plaisanterie dont il est victime, l'arrête par le bras en disant : « Pardon, monsieur, je vois que vous avez simplement profité de mon parapluie pour vous faire reconduire chez vous. »

A ces mots le Lausannois ne peut s'empêcher de rire, mais l'autre, qui ne l'entend pas ainsi, lui applique sur la joue un soufflet des plus énergiques.

Une lutte acharnée s'engage alors entre ces deux hommes qui se roulent bientôt dans la boue, par une pluie battante.

Survient un agent de police — vrai hasard, surtout par un temps pareil — qui les conduit au poste dans un état pitoyable.

Rien ne put concilier les deux adversaires, qui ont déposé chacun une plainte pénale.

L'affaire sera jugée dans quelques jours. Elle ne peut manquer d'être fort amusante.

Attendez-moi sous l'orme.

Cette expression proverbiale répond à cette idée : Le rendez-vous que vous me donnez m'est désagréable et je ne m'y rendrai pas. Or le type des rendez-vous désagréables est une assignation qui vous appelle à comparaître devant le juge. C'est certainement à celui-là qu'on a fait allusion dans l'origine. Car autrefois les juges de village rendaient leurs sentences debout, sous l'orme planté devant l'église ou au carrefour, n'ayant pas de siège d'audience particulier. Quelquefois c'était à la porte des maisons des seigneurs, sous un arbre planté devant le manoir seigneurial. On les appelait les plaids de la porte ; et comme il y avait d'ordinaire un orme à cet endroit, on a dit des premières assignations données en justice : *Attendez-moi sous l'orme.*

Ce proverbe s'emploie donc pour désigner un rendez-vous désagréable, ou pour donner un rendez-vous où l'on n'a pas l'intention de se trouver.

Regnard en a fait le titre d'une de ses comédies, où nous le retrouvons à la dernière scène :

Attendez-moi sous l'orme,
Vous m'attendrez longtemps.

De nos jours, on n'attend plus sous l'orme qu'au figuré.

L'armée du salut, qui, jusqu'ici, n'était composée que de troupes de terre, aura dorénavant une « marine. »

Les salutistes ont acheté un petit vaisseau qui fera le tour des côtes du Labrador et apportera aux habitants des côtes les prédicateurs du nouvel Evangile.

Les officiers, lorsqu'ils n'auront pas de prédications à faire, s'occuperont de la pêche, afin d'aider à payer les dépenses de l'expédition.

Les femmes au Japon.

Toutes les femmes de l'univers sont coquettes et cherchent à dissimuler leur âge ; il n'y a guère que les Japonaises qui fassent exception à cette règle. Non seulement leur coiffure sert à indiquer leur âge, mais encore à désigner les filles à marier, les veuves consolées et les inconsolables. Les fillettes, à partir de neuf ans, portent leurs cheveux entrelacés d'un crêpe rouge, en demi-cercle derrière la tête : le devant est laissé nu, sauf deux boucles de chaque côté du front.

Les demoiselles à marier se coiffent très haut sur le devant de la tête, et tressent leurs cheveux en forme d'éventails ou de papillons, les sèment de cordes d'argent ou de boules richement coloriées. Une veuve qui cherche un second mari tord ses cheveux autour d'une épingle en écaille placée horizontalement derrière la tête. Celle qui entend rester fidèle au mort coupe ses cheveux court et les peigne en arrière sans aucun ornement ni séparation. On rencontre très peu de femmes coiffées ainsi.

Duval. — De tous nos compatriotes qui ont été à Paris, il n'en est pas un qui n'ait mangé une fois ou l'autre dans un des nombreux restaurants Duval. Le célèbre boucher restaurateur qui créa ce genre d'établissements est mort en 1870, en laissant une fortune de sept à huit millions. Mais il faillit terminer sa carrière beaucoup plus tôt, et d'une façon assez tragique, ainsi que l'a raconté un chroniqueur parisien. Cela se passait en 1856, au marché de Poissy :

« Duval fut le promoteur de la liberté de la boucherie en France. Cette liberté qui dès lors a fait la fortune des bouchers, fut mal comprise à l'origine. Les bouchers tenaient à leurs monopoles et à leurs privilèges, et ne virent pas ce qu'il y avait d'intelligent et de pratique dans l'idée de Duval. L'exaspération les prit, et un jour, au marché de Poissy, une bande d'enragés ne fit ni une ni deux : Duval fut entouré, insulté, frappé et finalement cravaté de chanvre.

» Une minute après, il flottait délicatement suspendu par le cou entre ciel et terre.

» Heureusement la gendarmerie accourut, attirée par le bruit, et arriva à temps pour couper la corde. Duval fut sauvé et sa théorie de la liberté de la boucherie triompha peu de temps après. »

Une victime des timbres-poste. — Il y a quelques années, un Anglais richissime fit annoncer dans les journaux qu'il mettrait ses millions et sa main aux pieds de la jeune fille ou veuve âgée de moins de trente ans qui lui apporterait cinq millions de timbres-poste ayant servi.

Une de nos compatriotes, après trois ans d'efforts surhumains, était parvenue à réunir les cinq millions de timbres demandés. Elle partit immédiatement pour l'Angleterre et offrit au lord en question le produit de ses efforts, renfermé dans cinq grandes malles.

L'Anglais, au comble de la joie, accueillit la jeune fille avec transport et se mit immédiatement à compter les timbres. Mais, ô douleur, au quatre million six cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-quatrième, il fut subitement frappé d'aliénation mentale, laissant sa future épouse dans une désolation facile à concevoir.

Elle aurait dû pourtant s'y attendre. Un mari qui exigeait tant de timbres devait évidemment finir par être timbré.

Piron, sollicité par un aveugle de lui rédiger une supplique, lui fit ces vers simples et touchants :

Chrétiens, au nom du Tout-Puissant,
Faites-moi l'aumône en passant.
Le malheureux qui la demande
Ne verra pas qui la fera ;
Mais Dieu, qui voit tout, le verra...
Je le prierai qu'il vous la rende.

Voltaire, chargé d'une inscription pour un cadran solaire, y traduisit cette pensée qu'il faut savoir profiter des instants qui s'écoulent, se contenter du bonheur qui vous est échu, et ne pas chercher trop loin le bien-être et la joie qu'on peut trouver à son foyer :

Vous qui vivez dans ces demeures,
Etes-vous bien ? Tenez-vous-y ;
Et n'allez pas chercher midi
A quatorze heures.

L'« Intermédiaire des chercheurs et des curieux » a découvert que la violette devint la fleur symbolique des bonapartistes au moment des adieux de Fontainebleau.

Un jeune enfant qui jouait dans les parterres accourut vers l'empereur et lui présenta un bouquet de violettes en lui exprimant, ingénument, l'espoir qu'il le reverrait dès que fleurirait cette fleur.

A quoi l'empereur répondit qu'il en acceptait l'augure et, s'adressant à ses fidèles, il demanda qu'on prit la violette